

CNEP

CONFEDERATION
NATIONALE
DE L'ESTHETIQUE
PARFUMERIE



CNEP

Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie

La Confédération Patronale de la filière Beauté/Bien-être

Depuis 1997
Confédération Nationale de L'Esthétique Parfumerie
5 Syndicats Professionnels
Organisés en filière

Régine Ferrère
Présidente



Frédéric Lefret
Secrétaire



Ecoles de Formation
Esthétique Parfumerie
& du Spa

Président
Frédéric Lefret
Le CERF Nanterre



Fabricants
Marques de l'Institut
& du Spa

Président
J. Claude Sirop
THALGO



Equipementiers
de l'institut & des Spa

Président
Olivier Le Sauvage
AAA-TELEC



Centres de Bronzage
en Cabines

Président
Marc Boutet
JK France



Instituts de Beauté et SPA
Métiers de l'Embellissement des
ongles et des cils et du Maquillage

Président
Dominique Munier
Groupe Beauty Success

Une Confédération de 5 Syndicats

2 Syndicats représentatifs des Professionnels de la Beauté et du Bien-être et des Métiers des Ongles des Cils et du Maquillage, et du Bronzage en Cabine



Un réseau de 3 Syndicats représentatifs des Fabricants de cosmétiques et de matériel pour l'Institut et le SPA et de la Formation Initiale et Professionnelle



Pour préparer les diplômes et se former tout au long de la vie



Pour choisir une Marque de Soins pour le SPA et l'Institut

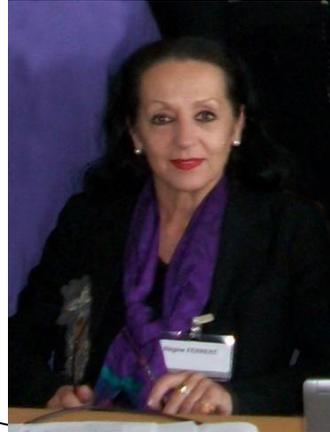


Pour Choisir les Equipements du SPA, de l'Institut et du Centre de Bronzage



Chacun de ces 5 Syndicats a choisi de se confédérer autour de la

Le Bureau de la CNEP



Régine Ferrère
Présidente



José Flotas
Trésorier



FFEEP
Président
Frédéric Lefret
Le CERF Nanterre
Secrétaire



UME
Président
J. Claude Sirop
THALGO



UMM
Président
Olivier Le Sauvage
AAA-TELEC



SNPBC
Président
Marc Boutet
JK France



UPB
Président
Dominique Munier
Beauty Success Group

Les Experts de la CNEP



Dr Sylvain Romain Cotte

Docteur en pharmacie

Expert près la Cour d'appel de Paris

Délégué aux affaires réglementaires



Gisèle Beauce

Déléguée à la Formation



Georges Safraoui

Ingénieur Lasériste

Délégué aux Nouvelles Technologies



Maître David Simhon

Avocat en Droit de la Santé

Conseil de la CNEP



Cecile Troude
Expert CNEP qualité et formation SPA



Isabelle Charrier
Experte CNEP/AFNOR SPA



Les chiffres clés de la filière Beauté Bien-être en France

A-La fabrication

B- La distribution

L'offre Bien-être en France

Sources CNEP/INSEE/ESANE

Une offre multi sectorielle

Le marché de la Beauté et du bien-être est vaste ,

Il englobe les soins de beauté et de bien-être ,le maquillage, aussi la coiffure, les activités de l'hôtellerie ,du tourisme, l'édition de livres de santé, le marché du bio, le coaching et le conseil en image.

Selon l'INSEE, l'étendue du marché de la beauté et du bien-être peut se résumer en trois chiffres :

288 465 entreprises -542 846 salariés- 37,5 Md€

En comparatif

Agro alimentaire -390 000 salariés

Automobile -320 000 salariés .

France

Nouveau record à l'export pour l'industrie des cosmétiques



La Fabrication

2018- La Cosmétique Française toujours leader mondial

2018 marque un nouveau record pour la cosmétique française

14,5 milliards d'euros de produits exportés

+6,3 % par rapport à 2017

L'industrie cosmétique connaît donc encore une forte croissance et reste un des moteurs de la France à l'exportation.

Une balance commerciale positive de 11,2 milliards d'euros,

Les soins et les parfums représentent toujours $\frac{3}{4}$ des exportations françaises de cosmétiques

45 % pour les soins et 22 % pour les parfums

Un secteur en devenir



COSMETIC VALLEY
FRANCE

La fabrication

L'industrie cosmétique un atout majeur de l'économie nationale.
81 % de PME implantées sur 80 % du territoire français environ.

2ème secteur exportateur net
après l'aéronautique et devant les spiritueux

300 sociétés fabricantes

54 000 emplois directs

27 000 emplois indirects en France.

La Branche Beauté Bien-être en Chiffres

**Un secteur qui investit en France ,crée de l'emploi, et fait
travailler tout un réseau de sous- traitants**

**Investissement annuel en équipement
209Md€**

**Prestataires de services et entreprises de matériels et
d'équipements
1774 entreprises sous-traitantes**

La Distribution Beauté Bien-être

Instituts-Spas-Centres de soins des ongles –
Centres de beauté du regard- Centres de Bronzage
en Cabines

62 881 entreprises -58 995 salariés -3.542, 80Md'€



Étude CNEP / CREDOC / OPCALIA 2018

La CNEP en Chiffres

Sources/2018

INSEE/ ESANE/CNEP/ OFCALIA/ CREDOC

1 La Formation : 78,5 Millions d'€ - 120 écoles privées - 1 950 salariés

2 La Fabrication : 500 Millions d'€ - 30 entreprises - 4 000 salariés

3 Les Equipementiers : 60 Millions d'€ - 27 entreprises - 600 salariés

4 La Distribution (*hors parfumerie sélective*)

A) Pour Les Instituts de Beauté Code APE 9602B

1.761,9 milliards d'€ - 37 891 entreprises – 24 570 salariés

B) Pour la filière Embellissement - Prothésistes Ongulaires et de Cils Code APE 9602 B

245 Millions d'€ - 9000 entreprises – 15 000 salariés

C) Pour les Spa, Centres de Soins Corporels, Thalasso et Thermalisme Code APE 9604Z

1 415,9 milliards d'€ - 15 690 entreprises – 17 925 salariés

D) Pour Les Centres de Bronzage en Cabine Code APE 9604Z

120 Millions d'€ - 300 entreprises - 1500 salariés

Au Total Chiffre France : 4 073,30 Mds d'€

63 058 entreprises – 65 545 salariés



**La CNEP et ses syndicats affiliés
représente le filière
Beauté Bien-être
Près des Ministères de Tutelle
et des Organisations Gouvernementales**



Les représentants de la CNEP au Ministère de l'Education Nationale



✓ **Ministère de l'Education nationale 19^{ème} CPC**

Réforme des diplômes de la filière Beauté Bien être

Siège CNEP

Titulaire: Régine Ferrère Présidente de la CNEP

Suppléante : Gisèle Beauce Déléguée CNEP à la Formation

Membres des groupes de travail

Gisèle Beauce -Déléguée CNEP à la Formation

*Dr Sylvain Romain Cotte-Directeur des Affaires Réglementaire du Groupe Rocher
Géraldine Rocheteau-Experte Afnor Certification- Coordinatrice Réseau Esthétique
Center*

Anne Blois -Meilleur Ouvrier de France - Gérante du Centre Yves Rocher de Chartres



**Les représentants de la CNEP
au Ministère de l'Economie et des Finances
DGE/DG CCRF**



2 – Ministère de l'Economie et des Finances

Direction Générale des Entreprises DGE & DG CCRF

L'UPB et le SNPBC représentent l'activité Commerce & Artisanat de la branche Esthétique

Dossiers UV – Contrôles réglementaire annuel des entreprises – Travail sur la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire de l'exercice professionnel des esthéticiennes
Travail sur la mise en place des conditions d'accès à l'exercice de la profession de styliste / Prothésiste ongulaire et styliste de cils

-MEMBRES DES COMMISSIONS

UPB/Collège Instituts Dominique Munier- Président de l'UPB-Directeur Général des enseignes Beauty Success

UPB/ Collège SPA Julien Patty - Président du Groupe Deep Nature

UPB/Collège maquillage, ongles et cils François Léonard- Président du Groupe l'Onglerie

SNPBC / Marc Boutet –Président

SNPBC/ Hervé Corlay – Vice Président

3- Ministère de la Santé/ DGS

- **Actions pour la modification de l'Arrêté de 1962 en vue de clarifier l'offre de soins à visée de bien-être et de confort**
- **Participation au Groupe de travail pour le suivi et l'application des Décrets UV**
- Propositions pour participer aux actions nationales de prévention
- Lutte contre les offres illimitées
- Suivi de la Formation initiale et continue pour les esthéticiennes et les opérateurs UV



Les représentants de la CNEP au Ministère de la Santé/DGS



Pour la CNEP- Régine Ferrère -Présidente

Pour l'UPB

Dominique Munier : Esthetic Center - Président de l'UPB

François Léonard : Président de l'Onglerie – Vice -Président de l'UPB

Julien Patty:Président de Deep Nature – Vice Président de l'UPB

Pour l'UME

Jean-Claude Sirop : Président Thalgo - Président de l'UME

Dr Sylvain Romain Cotte :Directeur des Affaires Réglementaires du Groupe Rocher Trésorier de l'UME

Pour l'UMM

Jean-Yves Martin: Eurofeedback -Trésorier de l'UMM

José Flotas : Corpoderm - Secrétaire de l'UMM

Pour le SNPBC

Marc Boutet : Président du SNPBC

Hervé Corlay: Vice Président du SNPBC



Les représentants de l'UPB au Ministère du travail



4- Ministère du Travail

La loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a introduit un titre consacré exclusivement à la représentativité des organisations patronales (Titre V de la deuxième partie relative aux relations collectives du travail) en retenant un dispositif proche de celui des organisations syndicales au nom du principe de symétrie. Cette réforme vise à renforcer la légitimité de la négociation collective et du dialogue social.

L'UPB, syndicat des Instituts et des SPA a introduit une demande de représentativité pour intégrer la Convention Collective en 2017 afin de représenter les Instituts traditionnels, chaînistes, franchisés, SPA et Centres de Bien-être, Centres spécialistes de l'embellissement des ongles et des cils et Centres spécialisés dans les soins Hi-Tech

L'UPB a été reconnue représentative par le Haut Conseil du Dialogue Social du 26 avril 2017, représentativité confirmée par un arrêt de la Cour d'appel administrative de Paris du 4 juillet 2019

L'UPB siège depuis novembre 2017 en Commission Mixte Paritaire de la Convention Collective et dans toutes les commissions s'y rapportant.

Les représentants de l'UPB au Ministère du Travail

Membres de la Commission Mixte Paritaire CMP-CPPNI

La commission Mixte Paritaire (CMP) a pour rôle de fixer les grilles des salaires mais à la, les conditions de Travail, d'Hygiène et de Sécurité des salariés, de négocier les conditions relatives à l'accès des salariés à la mutuelle ,à l'épargne salariale, prévention des risques professionnels.....

Dominique Munier : Esthetic Center - Président de l'UPB

Régine Ferrère : Vice présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Jean Marc Sirop : Trésorier de l'UPB-Villa Thalgo - Représentant le collège SPA

Patrick Lacombed : Secrétaire de l'UPB- Sunso - Représentant du collège Institut traditionnel

Florence de Mortillet : Groupe Beauty Success - Représentant du collège Franchisés

Membres de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - CPNE FP et de la Section Paritaire Professionnelle SPP

La SPP a désigné OPCALIA, OPCA de branche en charge de collecter les contributions relatives à la formation professionnelle permettant d'assurer la formation des salariés. **La SPP** a pour rôle de définir les priorités de la branche en matière de formation et de mettre en place les CQP de branche .

Régine Ferrère : Vice présidente de l'UPB en charge de la négociation sociale

Florence de Mortillet : Groupe Beauty Success - Représentant du collège Franchisés

LA CNEP et les différentes instances de concertation

5 -L'ANSES

Membres de la commission

Régine Ferrère - Présidente de la CNEP

Maître Simhon –Avocat en droit de la Santé

Georges Safraoui – Ingénieur Lasériste-ExpertAfnor

J Yves Martin Président d' Eurofeedback Trésorier de l'UMIM



6-L'INSTITUT NATIONAL de la CONSOMMATION

Placé sous la tutelle du ministre chargé de la Consommation, l'Institut national de la consommation (INC), créé en décembre 1966, est un établissement public national à caractère industriel et commercial.

L'INC fait partie du groupe de travail de la révision de la Norme Afnor avec la CNEP



La représentativité de la CNEP et de ses Syndicats affiliés



✓ **CGPME**

Marcel LEFRET/FFEEP

Membre de la Commission Formation de la CGPME

Président Honoraire de la Chambre des Métiers des Hauts de Seine

✓ **CESER Conseil Economique Social et Environnement Régional**

CESER Ile de France

Frédéric LEFRET/Président de la FFEEP

La CNEP a créé en 1996 : la Compétence Européenne de l'Esthétique Parfumerie : Marque déposée à l'INPI

- Une Formation Qualifiante post BAC créée par la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie pour répondre aux besoins de personnel spécialisé dans le domaine du LUXE en Parfumerie Sélective et en SPA

Un Certificat Européen BAC+2 avec deux options

- Options 1 : Conseillère de Vente hautement spécialisée en Parfumerie Sélective
- Option 2 : SPA Praticienne.



La Compétence Européenne de l'Esthétique Parfumerie



**Un Certificat Bilingue Français – Anglais sous le haut patronage des
Marques de Parfum et de Beauté.**

**Les 600 professionnelles titulaires de la Compétence Européenne
occupent aujourd'hui des postes**

- de Formatrice Nationale et Internationale
- de SPA Manager
- de Directrice d'Instituts
- de Manager en Parfumerie Sélective
- de Formatrice Animatrice Merchandiseur pour les Marques de la Branche Esthétique Parfumerie SPA.

En cours d'homologation au RNCP

Les syndicats affiliés à la CNEP





Fédération Française des Ecoles d'Esthétique Parfumerie

Président : *Frédéric Lefret*



Qui vous représente ?



Ecole Linéane



Trésorier : *Annie RUELLE*

Secrétaire : *Barbara PIERIAC*



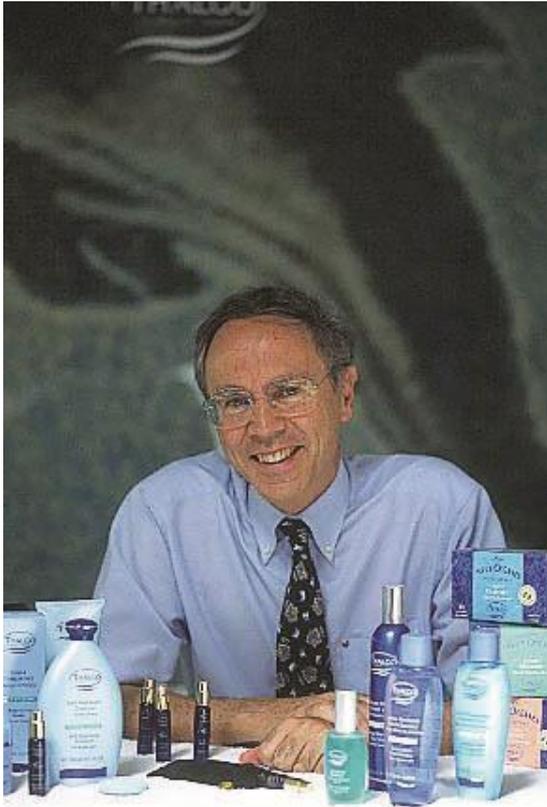
Union des Marques de l'Esthétique et du SPA

Qui vous représente ?

Président: *Jean Claude Sirop Président du Groupe Thalgo*

Trésorier: *Dr Sylvain Romain Cotte- Groupe Rocher*

Secrétaire: *Dominique Le Carou- Groupe Decleor /Carita*





Union des Marques du Matériel

L'Union des Marques du Matériel est l'unique syndicat professionnel français qui regroupe la filière du matériel pour le SPA et l'Institut, fabricants et distributeurs

Qui vous représente ?



Président : *Olivier Le Sauvage*
Président de AAA Telec



Secrétaire: *José Flotas*
Président de CORPODERM



Trésorier : *Jean-Yves Martin*,
Président d'Eurofeedback



Qui vous représente ?

C'est le Syndicat Patronal des Professionnels de la Beauté et du Bien-être

- Instituts de Beauté, SPAs de ville, SPAs hôteliers
- Centres de beauté et de Bien-être spécialisés
- Centres de soins pour l'embellissement des ongles et la beauté du regard





Dominique
MUNIER

Groupe
Beauty
Success

**Président
de l'UPB**



Marie Laure
BRANA
Collège
Instituts
indépendants

**Vice-
Présidente
de l'UPB**



Florence de
MORTILLET
Groupe
Beauty
Success
Collège
franchise

**Vice-
Présidente
de l'UPB**



Julien PATTY
Groupe Deep
Nature
Collège SPA

**Vice-
Président
de l'UPB**



François
LEONARD
Groupe
L'Onglerie
Collège
ongles cils et
maquillage

**Vice-
Président
de l'UPB**

Les 5 collèges de l'UPB



**Trésorier : Jean-Marc
SIROP – Villa THALGO**

**Secrétaire :
Patrick
LACOMBLE
SOLEIL PARTAGE**



**Vice-Présidente :
Régine FERRÈRE
en charge des
négociations
sociales**



Syndicat national des professionnel du Bronzage en Cabines

Le Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabines (SNPBC) représente la profession au sein de la Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP). Il est membre de l'European Sunlight Association (ESA) et siège dans les commissions internationales relatives aux rayonnements et au bronzage en cabine. Il est en mesure de véhiculer les résultats des plus récentes études dans le domaine.



Crédit photos Ergoline



Qui vous représente ?



Président : *Marc Boutet*
Président de JK France



Vice Président: *Hervé Corlay*
Président de Point Soleil

CNEP



CONFEDERATION
NATIONALE
DE L'ESTHETIQUE
PARFUMERIE

La CNEP, une Confédération en mouvement

CNEP



CONFEDERATION
NATIONALE
DE L'ESTHETIQUE
PARFUMERIE

Nos Objectifs

- **Défendre la légitimité de la filière** sur le terrain du Bien-être
- **Obtenir l'accès aux Technologies Innovantes** sur nos trois axes métiers historiques Anti-âge- Minceur –Epilation Durable en respectant la sécurité du consommateur
- **Obtenir un encadrement des actes esthétiques de beauté et de bien-être** qui permettra de délimiter clairement le périmètre d'exercice des professionnels de la beauté et du bien-être par rapport aux professionnels de santé
- **Renforcer les Normes d'hygiène et de sécurité pour les personnels et pour les consommateurs** afin que nos entreprises répondent aux attentes du consommateur

- **Capitaliser sur nos diplômes**, et sur la qualité de notre formation tout au long de la vie qui sont autant de messages d'expertise et d'excellence pour répondre aux exigences du marché.
- **S'approprier les nouveaux marchés des Millenials et de la Silver Beauty**
- Renforcer le le capital confiance que nous accordent nos clients.
- **Mettre en place une politique de certification des services éco responsables** pour nos Instituts, nos Spa, nos Centres de Bronzage en Cabines et nos Centres d'embellissement des ongles et du regard .

Accompagner la grande mutation de nos métiers vers le numérique

La CNEP, une Confédération en mouvement



COSMETIC VALLEY
FRANCE

Nos entreprises sont membres de la **Cosmétique Valley**, Premier réseau mondial de la parfumerie cosmétique.

Labellisée pôle de compétitivité par l'Etat en 2005, son rôle est **d'aider les industriels de la filière de la parfumerie cosmétique** au travers du **développement commercial** -mise en réseau, en accompagnant à l'export les PME, en **améliorant leur compétitivité** et en les aidant au montage de projets de recherche et d'innovation.



La CNEP a mis en place pour ses adhérents

1 Une politique de formation depuis 2008 avec notre partenaire pour aider les entreprises de la branche à maîtriser leur politique de formation.



2 Une offre d'assurances proposée par



adaptée aux différents métiers, dont un contrat Responsabilité Civile Professionnelle, qui couvre tous les actes des esthéticiennes et praticiennes, y compris ceux pratiqués avec les technologies Hi tech, avec des UV et du maquillage semi permanent

3- Des chiffres métiers réactualisés chaque année pour permettre à nos chefs d'entreprise d'analyser le marché et de prendre les bonnes décisions de gestion .

CNEP

CONFEDERATION
NATIONALE
DE L'ESTHETIQUE
PARFUMERIE



PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Jusqu'au 31 Décembre 2019

**Notre partenaire privilégié de la Formation
Professionnelle tout au long de la vie**

**3ème acteur national en matière de gestion de la
Formation Professionnelle Continue**

45000 entreprises
2.6 Millions de Salariés

- **Une prise en charge des stages de formation des salariés**
 - Stages de Formation aux protocoles de soins de Beauté et de Bien-être
 - Stages de formation aux nouvelles technologies
IPL/Ultrasons/Radiofréquence/Led
- **Un réseau** d'Ecoles et de Centres de Formation répartis sur toute la France
- **Un Conseiller OPCALIA** dédié à l'entreprise dans chaque région pour :
 - ✓ Faciliter la mise en place des stages selon les besoins de l'entreprise
 - ✓ Simplifier les formalités de prise en charge

2. Les assurances proposées à l'ensemble des adhérents

La CNEP et l'UPB , ont mis en place une RC PRO pour les Instituts, Spa, les Centres d'Embellissement des Ongles et des Cils et les Centres de Bronzage.



Nos entreprises peuvent ainsi travailler dans un cadre sécurisé avec une assurance à la hauteur des actes pratiqués.

Un Tarif préférentiel a été négocié pour les adhérents à l'UPB et au SNPBC couvrant toutes les activités y compris les soins à la lumière pulsée et le bronzage en cabine.

Nouvelle offre
« multirisque professionnels de la beauté et du bien-être »
développée en collaboration avec la CNEP*

NEW !

Possibilité
de souscrire
la RC seule

**Des garanties en inclusion dès la formule
Responsabilité Civile**

- ✦ Responsabilité Civile Professionnelle
- ✦ Responsabilité Civile après livraison
- ✦ Défense pénale et recours

- Des **garanties essentielles** pour couvrir les activités traditionnelles **en institut ou à domicile**
- Une **couverture adaptée** aux techniques innovantes et à l'utilisation d'appareils de nouvelles technologies, exclusivement en institut (lumière pulsée, cryo-esthétique, maquillage permanent...)
- Grande **amplitude de garanties** (dommages et protection financière)
- Une **gestion intégrale sur extranet** (un extranet intuitif et facile à utiliser, disponible 7j/7 et 24h/24)

* La CNEP, Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie est un syndicat professionnel d'employeurs ayant pour vocation de représenter l'ensemble de la branche esthétique beauté bien-être (non médicale). Elle représente 60 230 entreprises, 58 490 salariés pour un Chiffre d'affaires de 4 888,7 Mds€. Cinq syndicats patronaux sont regroupés au sein de la CNEP; la FFEEP (Fédération Française des Écoles d'Esthétique Parfumerie), l'UME (Union des Marques de Cosmétiques), l'UMM (Union des Marques du Matériel), le SNPBC (Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabines) et l'UPB (Union des Professionnels de la Beauté et du Bien-être) qui est le syndicat représentatif en charge du dialogue social à la Commission Mixte Esthétique et Enseignements Associés près du Ministère du Travail.

Axeria Iard est une compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance Iard et distribuant ses produits exclusivement par l'intermédiaire de courtiers partenaires.

Nous proposons une gamme de produits simples et performants en **flotte automobile, dommages aux biens, immeubles, multirisques professionnels, RC des dirigeants.**

Axeria Iard en 2018 :

- 140 M€ de CA
- 4,8 M€ de Résultat Net

3. Un outil d'analyse économique essentiel

Sources CNEP/INSEE/ESANE/ CREDOC
Baromètre de l'Artisanat/Observatoire de la petite entreprise

**Les Chiffres métiers réactualisés chaque année mis à disposition de nos adhérents
« Pour ne plus piloter à vue. Pour passer du pifomètre à la réalité »**

- Un Etat des lieux du Marché sans complaisance
- Une analyse économique de la Branche Beauté Bien Etre
- Une analyse des dispositifs de formation
- Un volet prospectif qui explore les pistes de développement, révèle les forces et les faiblesses de notre métier

Pour créer ou faire muter l' entreprise

- Un dossier est mis à disposition de tous les décideurs
 - Investisseurs
 - Banques
 - Institutionnels
 - Ministères de tutelle



La CNEP est présente dans toutes les commissions de normalisation dans le secteur de la beauté et du bien-être



Les Experts aux différentes commissions

Régine FERRERE

Présidente de la Commission de Normalisation

ST02 "Tourisme de bien-être"

Membre du Groupe de Coordination Tourisme

AFNOR CGST



L'intérêt des Normes

Pour la Branche Beauté Bien-être

- **La Norme AFNOR est un outil stratégique pour l'entreprise ou pour l'acteur économique car elle lui permettra**
 - d'innover, d'anticiper et de faire évoluer ses produits,
 - d'être compétitif, d'avoir de meilleures armes pour conquérir des marchés, de mieux connaître les marchés et leurs tendances.
- **La Norme AFNOR est un outil de politique publique qui constitue un complément de la réglementation et une référence pour l'ouverture et la transparence des marchés publics.**

1-La Norme XP " Soins de Beauté et de Bien-être

Publiée en Juin 2014 en cours de rénovation

-La Norme XP-2 pour les soins d'embellissement Ongles

-La Norme XP-3 pour les soins d'embellissement Cils

Pour les deux Normes cils et ongles, il convenait d'écrire les bonnes pratiques d'exercice professionnel, puisque ce ne sont pas des métiers qui rentrent dans le cadre de l'obligation de diplôme.

Publication 2019

4-La Norme NF « Spa de Bien-être »

élaborée avec le groupe d'experts CNEP, a été publiée en Février 2014

Pour suivre les travaux de la Norme Européenne sur les solariums « CEN/TC « Indoor sun exposure services – Requirements for professional indoor sun exposure service providers »

Régine Ferrère a nommé

Marc BOUTET, Président du SNPBC,

Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabines

Membre de l'



Cette Norme a été publiée en Mars 2015.

Elle a été reprise dans le catalogue français des Normes

Elle se compose de trois parties

- Partie 1 Exigences relatives à la Formation du Personnel**
- Partie 2-Qualification et compétences requises pour les conseillers en bronzage en cabines**
- Partie 3-exigences relatives à la prestation de services**

Pour la Norme Européenne

“CEN/PC 409 Management and quality of beauty salon services”



Régine FERRERE, Présidente de la CNEP est chef de délégation

Elle représente la France pour la filière Beauté Bien-être

Elle suit les travaux avec le Chef Projet AFNOR, *Florent GIRAUD*



Pour la Norme ISO/TC228/WG2.

l'ISO/TC 228/WG2 « Health Tourism Services »

Régine FERRERE, Présidente de la CNEP

a nommé

Cécile TROUDE

Directrice Formation – Qualité du Groupe DEEP NATURE

Elle représente la France pour la filière Beauté Bien-être

Elle suit les travaux avec le Chef Projet AFNOR, Florent Giraud



**La CNEP et ses partenaires
de la branche Esthétique Parfumerie**



La CNEP est partenaire de la Cosmetic Valley

La Cosmetic Valley ou pôle cosmétique sciences de la beauté et du bien-être est le **1^{er} Centre de Ressources Mondial en Parfumerie Cosmétique**, un technopôle, le plus important pôle de compétitivité national spécialisé dans la production de biens de consommation de la filière des parfums et des cosmétiques en France.

Créée en 1994, elle s'étend sur huit départements.

800 Entreprises-70 000 Emplois-18 Milliards d'€



La Cosmetic Valley a pour mission le développement de la filière cosmétique et parfumerie en France.

La CNEP et ses partenaires de la branche Esthétique Parfumerie

La FEBEA réunit plus de 300 entreprises, dont 82% sont des PME ou des TPE. Les entreprises fabriquant des cosmétiques emploient directement 42 000 personnes en France. C'est le 2e secteur en matière de dépôt de brevets.

L'industrie cosmétique connaît encore une forte croissance et reste un des moteurs de la France à l'exportation.

**14,5 milliards d'euros de produits exportés
+6,3 % par rapport à 2017**

Une balance commerciale positive de 11,2 milliards d'euros plaçant ainsi les cosmétiques **en seconde place après le secteur de l'aéronautique.**



La parfumerie sélective, 1^{er} employeur
du commerce de détail beauté et cosmétique
avec **68%** des salariés du secteur



94% de femmes

Un employeur exemplaire |





Les partenaires institutionnels de la CNEP





Les Partenaires Formation de la CNEP



Les Partenaires de la CNEP

Salons - Presse Professionnelle Esthétique Parfumerie

Plateformes d'intermédiation

**BEAUTY
FORUM**

cosmétiquemag

 **BEAUTY
FORUM
PARIS**
by COSMOPROF

 **COSMETIC360®**
INNOVATIONS & SOLUTIONS > PARIS

**EQUIP'HOTEL
PARIS**

Nos Partenaires des Magazines Professionnels et des Salons Professionnels

 **Sense of
Wellness**

The 360° Spa & Wellness Innovation Magazine

treatwell

balinea.com

N°1 de la réservation beauté & bien-être

beauteprivee
ventes privées beauté & bien-être



Contacter

La CNEP et ses Syndicats affiliés



Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie (CNEP)

12, Rue Saint Michel – 28 000 Chartres

Administration CNEP/FFEPP/UME/UMM/SNPBC/UPB/UPCOM

Tél. +33 (0) 2 34 40 02 82

Mail/ administration.cnep@cnep-france.fr

du Lundi au Vendredi de 9 h à 18 h

Site CNEP: www.cnep-france.fr